



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 15 Octobre 2016 A MÛR DE BRETAGNE (22)

Présents : BEGES Didier, BREST Guinal, BROSSARD Claude, DE BLASIO Stefano, DESMORTIER François, DUCOS Éric, EVENO Patrick, FAUVEL Ghislaine, GUENET Alain, JOUAN Roger, KERDONCUFF Michel, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LECOMTE Denis, LOMENECH Michel, PANNETIER André, PASCO Patrick, PENNEC Marie-Claude, POTDEVIN Jean-Luc, SORIEUX Jacques, SOULISSE Jean-Pierre, THEPAUT Renan.

Invitée: CHAZERAULT Isabelle.

Excusés : RENAUX Kenny, SAUVAGE Vivien.

1) Accueil, informations du Président pour la nouvelle Olympiade

Renan THEPAUT souhaite la bienvenue aux membres du conseil de Ligue et les remercie de la confiance qu'ils lui témoignent. Il se réjouit de la présence de la totalité des élus !

Ce premier conseil de ligue de la nouvelle olympiade a pour objectif d'attribuer les postes de chacun et ainsi de mettre en place les commissions au plus vite. Il souhaite la pleine efficacité des commissions et surtout qu'elles débouchent sur des actions qui correspondent aux objectifs, chose qui n'a pas toujours été facile durant le 1^{er} mandat.

Renan THEPAUT a transmis aux membres la répartition par comité des clubs présents à l'AG de la Ligue. Si les clubs nationaux et régionaux ont répondu présents à 80% souvent à cause des amendes, les clubs départementaux n'ont malheureusement même pas pris la peine de ramener leur pouvoir que ce soit à la Ligue ou dans leurs Comités.

Marie-Claude PENNEC se demande s'il ne faudrait pas déterminer un lieu fixe et central pour tout le monde plutôt que changer de département tous les ans. Cette proposition n'est pas retenue. André PANNETIER suggère aux présidents des 4 comités d'inciter leurs clubs à assister à l'assemblée générale de la Ligue lors de leurs AG puisqu'elles ont lieu avant ou tout du moins de les inciter à ramener les pouvoirs.

Stefano DE BLASIO pense qu'il faudrait connaître ce que sont les attentes des clubs à une A.G. ? L'ensemble des élus est conscient de l'éloignement des clubs de cette gouvernance mais les assemblées générales sont avant tout statutaires dans un système démocratique.

Avant de poursuivre la réunion, Renan THEPAUT propose un tour de table afin que chacun se présente.

Renan THEPAUT annonce qu'il souhaite remercier Michel COAT et Pierre SALAÛN lors d'une réunion de bureau directeur. Il propose leur nomination à la distinction de vice-présidents d'honneur de la LBTT. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Dans le fonctionnement de la ligue, Renan THEPAUT rappelle que tout le monde est invité à s'exprimer mais les résolutions passeront ensuite par un vote qui constituera la décision finale du conseil de ligue.

Chaque membre est tenu par le devoir de réserve sur les délibérations.

Concernant le déplacement des membres du conseil de ligue le covoiturage est fortement conseillé et les frais kilométriques seront calculés à partir du domicile du conducteur.

Jacques SORIEUX communique l'identifiant et le mot de passe donnant accès au SPID en lecture.

Les priorités d'une ligue concernent :

- La gestion administrative et sportive de l'activité
- La formation (joueurs, cadres techniques, arbitres, juge-arbitres et dirigeants)
- Le développement de la pratique sur l'ensemble du territoire.

Durant ces quatre années à venir, beaucoup de changement peuvent intervenir :

- Sur les territoires
- Sur les orientations politiques
- Au sein de la Fédération suite à la restructuration des régions.

Les statuts peuvent très bien être amenés à évoluer.

La ligue souhaite travailler en étroite collaboration avec ses 4 comités départementaux pour avancer dans les actions.

2) Approbation du PV du Comité Directeur du 30 avril 2016.

Le PV du 30 avril 2016 est approuvé à l'unanimité.

Le président précise les règles de parution des compte rendus pour une meilleure efficacité à partir du moment où tous les membres n'ont émis aucune objection particulière par mail ou apporté leurs modifications dans un délai préalablement défini.

3) Nomination du Bureau sur proposition du Président et mise en place des commissions

Renan THEPAUT distribue un document sur lequel il a proposé des personnes à certaines commissions. Chacun est toutefois libre d'accepter ou de refuser.

Lui semblant essentiel de travailler étroitement avec les quatre départements, Renan THEPAUT propose d'inclure les présidents de chaque comité dans le Bureau directeur.

En fonction des dossiers en cours, d'autres membres seront également invités aux réunions.

Le bureau directeur est là aussi pour prendre des décisions urgentes. Il rappelle également que les Président, Trésorier, Secrétaire Général sont membres de droit de toutes les commissions.

BUREAU DIRECTEUR :

- | | |
|----------------------------|-------------------|
| - Président : | Renan THEPAUT |
| - Secrétaire Général : | Jacques SORIEUX |
| - Trésorier : | André PANNETIER |
| - Vice-président délégué : | Michel KERDONCUFF |
| - Président CD 22 : | Didier BEGES |
| - Président CD 29 : | Stefano DEBLASIO |
| - Président CD 35 : | Jacques SORIEUX |
| - Président CD 56 : | Patrick PASCO |

LES RESPONSABILITES :

- Responsable Développement : Michel KERDONCUFF
- Secrétaire Général Adjoint : Alain GUENET
- Responsable équipement : Alain GUENET
- Trésorier Général Adjoint : Claude BROSSARD
- Responsable Statuts/règlements : Claude BROSSARD
- Responsable CSR : Michel KERISIT
- Responsable CRJ : Guinal BREST
- Responsable Sport dans l'Entreprise : André PANNETIER
- Responsable féminines : Ghislaine FAUVEL
- Responsable vétérans : Marie-Claude PENNEC
- Responsable Critérium Fédéral : Eric DUCOS
- Responsable Commission Médicale : ?
- Responsable Système informatique : Eric DUCOS
- Responsable C.R.E.F. (Commission Régionale Emploi Formation) : Denis LECOMTE
- Responsable CRA : Joël LE DIOURON
- Responsables Labels : Jean-Pierre SOULISSE
- Conseil de l'Ordre : Roger JOUAN

LES COMMISSIONS :

C S R. :

- Michel KERISIT (Responsable)
- Les 4 présidents des CSD
- André PANNETIER (Sport dans l'Entreprise)
- Michel LOMENECH (Championnat par équipes)
- Ghislaine FAUVEL (responsable féminine)
- Marie-Claude PENNEC (vétérans)
- Joël LE DIOURON (CRA)
- Patrick EVENO (CRA)
- Eric DUCOS (responsable CF)
- Guinal BREST (représentant les jeunes)

C R.A. :

- Joël LE DIOURON : Responsable
- Président CSR
- Patrick EVENO
- Jean-Luc POTDEVIN
- François DESMORTIER
- Responsable formation (A – JA) Pierre SALAÜN
- Responsables des CDA
- Autres membres à discrétion du Président

Sport dans l'entreprise :

- André PANNETIER (Responsable)
- Responsable C.S.R.
- Responsables CD (Sport dans l'Entreprise)

C R.J. :

- Guinal BREST (Responsable)
- Les 4 responsables des CDJ
- Techniciens
- Autres membres à discrétion du Président

Commission Statuts et Règlements :

- Claude BROSSARD (Responsable)
- Renan THEPAUT
- Jacques SORIEUX

Commission Développement/Partenariat/aide aux clubs :

- Michel KERDONCUFF (Responsable)
- Claude BROSSARD
- Jean-Pierre SOULISSE
- C.T.N. Kenny RENAUX
- Autres membres à discrétion du Président

Conseil de l'Ordre :

- Roger JOUAN (Responsable)
- Claude BROSSARD
- Robert JOUAN
- Pierre SALAÜN

Jury d'Appel (appel des clubs à des décisions sportives) : A désigner

Le Président va très rapidement proposer des membres répartis entre ceux qui siègent au Conseil de Ligue et ceux qui officient ou sont licenciés dans les Comités Départementaux en prenant soin que ces personnes n'aient pas participé à la première décision et en les invitant à se retirer du dossier dans l'hypothèse où leur club serait impliqué.

Une caution sera envisagée afin d'éviter les réflexes procéduriers inutiles de la part des clubs.

Recours aux amendes financières :

Renan THEPAUT, André PANNETIER, Jacques SORIEUX, Michel KERISIT.

Instance Régionale de Discipline (Incidents, comportements ou fraudes) :

- Claude BROSSARD (Responsable)
- CD 22 : A désigner
- CD 29 : A désigner
- CD 35 : Jean-Luc PAPAIL
- CD 56 : A désigner

En souhaitant naturellement que cette commission n'ait pas à se réunir.

Membres d'Honneur :

Présidents : Luc MAISONNEUVE, Jean-Claude MAZURIE, Henri DIRER, Francis THOMAS, Claude BROSSARD.

Vice-présidents : Robert JOUAN, Roger JOUAN, Daniel LE CLEAC'H, Michel TALARMAIN, Michel COAT, Pierre SALAÜN

Membre : Claire LOMENECH

Représentant de la Ligue au C.R.O.S. : Claude BROSSARD (modif. des statuts en cours)

Les délégués des épreuves : (à voir selon le Comité désigné).

Interclubs jeunes	: Eric DUCOS
Challenge Burgiard	: Eric DUCOS
Challenge national Bernard JEU	:
Finales par classements	: Alain GUENET
Coupe et championnat individuel vétéran	: Marie-Claude PENNEC
Championnat Sport dans l'entreprise	: André PANNETIER
Championnat de Bretagne individuel	: Michel KERISIT
Finale régionale par équipes	: Patrick EVENO
Finale régionale par équipes sport dans l'entreprise	: André PANNETIER

LES AG LBTT DANS LES DEPARTEMENTS :

2017 : FINISTERE

2018 : MORBIHAN

2019 : ILLE ET VILAINE

2020 : CÔTES d'ARMOR

2024 : FINISTERE (AG électorale)

2028 : MORBIHAN (AG électorale)

Pour les postes non pourvus Renan THEPAUT propose d'y réfléchir.

Michel KERDONCUFF annonce que la commission développement/parteneriat définira les cadres et ses priorités.

La ligue est éloignée des clubs : il y a donc une action à mener dans ce domaine. Tout part des clubs et il faut leur donner une « boîte à outils » pour les accompagner dans leurs projets, leur développement.

Dans la commission développement Eric DUCOS suggère d'y inclure les représentants du développement de chaque comité.

Concernant la CRJ Guinal BREST demande à ce que la Ligue conserve des compétitions régionales pour les jeunes car il semble de plus en plus question d'en supprimer.

Il souhaite également qu'un représentant de chaque Comité soit obligatoirement présent.

Ghislaine FAUVEL responsable des « féminines » souhaite que sa fonction soit incluse dans la commission développement.

La commission médicale n'étant pas pourvue, Renan THEPAUT demande à chacun de « chercher un médecin » qui pourrait éventuellement être intéressé. Denis LECOMTE connaît un médecin du sport et va le solliciter.

La commission CREF qui est institutionnalisée par la Fédération comporte 3 domaines :

- La formation arbitrage et juge-arbitrage : Pierre SALAÜN continue dans cette fonction.
- La formation des techniciens : Kenny RENAUX.
- La formation des dirigeants qui sera gérée par Denis LECOMTE.

Denis LECOMTE suggère de réunir dans chaque comité les clubs sur plusieurs sites (proximité, diminution des coûts) afin de leur demander quels sont leurs besoins en matière de formation et ce en concertation avec la commission développement.

Didier BEGES, nouveau président du comité des Côtes d'Armor, essaie de motiver les personnes à se former sur SPID car certains juges-arbitres sont réticents à l'utilisation d'Internet ou du SPID.

Avec l'utilisation GIRPE qui deviendra obligatoire pour les rencontres nationales à partir de la saison 2017/2018, des formations seront nécessaires.

Jean-Luc POTDEVIN annonce qu'une formation GIRPE est déjà prévue dans le Morbihan.

Michel KERISIT soulève la question du matériel informatique : qui fournira l'ordinateur et l'imprimante aux juges-arbitres ?

La commission arbitrage : Joël LE DIOURON accepte d'en prendre la responsabilité mais demande qu'on lui explique le rôle et le fonctionnement de la CRA.

Une réunion ligue entre le Président et les quatre futurs membres de la CRA appartenant au CDL est programmée pour le lundi 17/10/2016 à 18 heures à la salle de la GV Hennebont.

Responsable Labels : Jean-Pierre SOULISSE se propose à cette fonction.

Il souhaite connaître dans chaque département les personnes en charge des labels. Pour le moment, seulement 2 comités ont un responsable :

- Comité 22 : A désigner
- Comité 29 : Josiane DUPIC
- Comité 35 : Michel POTTIER
- Comité 56 : A désigner

Concernant les labels, Michel KERDONCUFF pense qu'il faut chercher à valoriser les labels auprès des clubs car cela leur semble confus pour le moment.

Responsable sport-santé : c'est très à la mode mais personne ne sait ce que ce terme renferme.

Le conseil de l'ordre : Roger JOUAN en garde la responsabilité. Il a contacté ses anciens camarades pour savoir s'ils continuaient. Il nous annonce l'arrêt de Henri DIRER ainsi que de Daniel LE CLEAC'H. Luc MAISONNEUVE étant injoignable, il ne sera pas reconduit à ce poste.

Pierre SALAÛN intègre le groupe. Denis LECOMTE se propose également.

Concernant le fonctionnement de cette commission Roger JOUAN rappelle que les dossiers sont envoyés par les comités qui proposent des personnes au conseil de l'ordre qui ensuite choisit celles qui recevront la récompense.

Le représentant Ligue au CROS est Claude BROSSARD. Les élections du CROS auront lieu en 2018 et les statuts sont en attente de modification.

4) Discussion sur les orientations de la Ligue de Bretagne et sur son mode de fonctionnement.

Les priorités :

- Dans le cadre de la mise en place du PST (Projet Sportif Territorial), une réunion composée des présidents de comité, leur collaborateur sur le développement et leur CTD, les membres du bureau, Denis LECOMTE, Claude BROSSARD, le CTN, est programmée le 17 décembre 2016 à Mûr de Bretagne sur la journée.
- Une réunion de présentation du PST avec les Présidents de Comité sera à prévoir avec la D.R.J.S.C.S.
- La D.R.J.S.C.S. invitera la Ligue à signer une convention concernant le fonctionnement de l'E.T.R.
- La D.T.N. souhaite également rencontrer les partenaires de la Ligue (Conseil Régional et DRJSCS). Il s'agira de définir et de coordonner les actions de l'ETR.
- Les équipements : Alain GUENET et André PANNETIER se sont rendus à la salle de l'AJK VANNES pour vérifier l'éclairage. Une programmation sera établie pour réussir progressivement à classer toutes les salles accueillant des équipes régionales.
- Le site Internet de la Ligue est à rénover d'urgence. C'est une priorité !
- La FFFT a proposé aux Ligues de faire appel aux emplois civiques. La ligue s'est inscrite dans cette démarche et a reçu pour l'instant 2 candidatures.

Les affaires en cours :

- Renouvellement du partenariat avec le CMB pour un montant de 3050 € par saison.
- Finalisation des conventions avec le Sport Adapté et le Handisport.
- L'assemblée générale de la Fédération : Renan THEPAUT, Jacques SORIEUX et Michel KERDONCUFF s'y rendront. Les comités 22 et 56 préfèrent se rendre à l'Assemblée Elective programmée le 25 mars 2017.

Date du prochain conseil de Ligue :

- 21 janvier 2017 en Ille-et-Vilaine (Maison des Sports à RENNES)
- Fin septembre 2017 dans le Finistère, le vendredi soir veille de l'AG Ligue.

5) Questions diverses.

- Michel KERISIT fait un retour d'expérience sur les balles plastiques qui cassent davantage en demandant d'envisager une augmentation de l'aide aux clubs qui accueillent les épreuves régionales : André PANNETIER précise que le club de PLOUIGNEAU n'a cassé que 10 balles sur 24 tables.
- Marie-Claude PENNEC annonce que le club de DINAN ne pourra pas organiser la coupe et le championnat de Bretagne individuel Vétérans car ils n'ont pas de salle à disposition. Didier BEGES va contacter les clubs susceptibles de pouvoir organiser ces compétitions.
- André PANNETIER annonce les effectifs au 13/10/2016 : - 109.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12H45.

La secrétaire de séance
Isabelle CHAZERAULT

Le Président de la Ligue
Renan THEPAUT